



CAHIERS D'ACTEURS

ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

Contribution Allemagne : Bourses scolaires et aides aux élèves en situation de handicap dans le réseau des établissements AEFÉ

ALLEMAGNE - 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Les Conseillers et Conseillères des Français d'Allemagne ont organisé une première séquence en ligne le 1^{er} septembre des Assises de la protection sociale des Français établis hors de France.

Consacré aux dispositifs de bourses scolaires et d'aides aux élèves en situation de handicap dans le réseau des établissements AEFÉ, cet échange avec 23 participants a mis le focus en particulier sur la situation en Allemagne.

Les participants se sont brièvement présentés, huit conseillers et conseillères des Français d'Allemagne, deux représentants de l'administration consulaire, trois chefs d'établissements et des personnels enseignants d'écoles françaises et franco-allemandes, des membres d'associations locales (FLAM, associations d'utilité publique), tous impliqués.

Madame Chantal Picharles, Conseillère des Français de Grèce, était invitée en tant que membre de la Commission nationale des Bourses.

Philippe Loiseau a rappelé que ces Assises visent à engager une réflexion collective sur les dispositifs de protection sociale destinés aux Français résidant à l'étranger.

Les participants ont convenu que les conclusions de cette réunion seraient remontées à Paris pour les Assises. Une deuxième séquence est prévue le 4 septembre sur les aides sociales, l'emploi et la CFE.

N°xxx septembre 2025



Les Conseillers et Conseillères des Français d'Allemagne, membres de l'Assemblée des Français de l'Étranger, ont organisé une discussion publique. Le but était d'inviter à un dialogue ouvert les partenaires éducatifs du réseau AEFÉ et les communautés scolaires sur les sujets choisis.

Rédacteurs :
Frédéric Zucco & Philippe
Loiseau, Conseillers AFE

Contact : AFE

<https://www.assemblee-afe.fr/>



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assissessociales@assemblee-afe.fr



La discussion a porté sur la diminution du nombre de boursiers et d'élèves français en Allemagne depuis 2019, ainsi que sur les défis liés à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Chantal Picharles a présenté les chiffres des bourses scolaires en Allemagne et souligné l'importance pour les membres des Conseils consulaires des Bourses, instances locales, de connaître les instructions réglementaires, de traiter les dossiers de manière individuelle et de connaître les familles concernées. Elle a également mentionné que les bourses parascolaires qui représentent environ 20% du budget total des bourses pourraient être plafonnées et a indiqué que le budget des bourses scolaires a été réduit en 2025, soulevant des préoccupations sur les répercussions pour les familles

(2024 : Budget exécuté : 107 M€, dont 2,5 M€ pour les AESH, 2025 : Budget actuel : 105 M€, dont 1,9 M€ pour les AESH)

En Allemagne, on comptait après la CNB de juillet 2025 quelque 165 Boursiers sur 211 demandes, chiffre modeste au regard des élèves scolarisés (environ 6 500).

Diminution des demandes d'admission d'élèves français

Chantal Picharles a présenté une analyse montrant une diminution des demandes d'admission dans les établissements français dans le monde depuis 2019 :

4 500 élèves français de moins et 6 000 boursiers de moins, bien que le nombre d'élèves augmente de 30 000 et que le nombre d'établissements homologués ait augmenté de 78.

Les participants ont discuté des causes potentielles incluant la baisse démographique, l'augmentation des frais de scolarité, et la concurrence d'établissements locaux gratuits (Lycée de Berlin, et les LFA) ou des aides de communes, avec des exemples spécifiques de départs observés à Munich et Berlin.

Le système des bourses

Philippe Loiseau a succinctement expliqué le système des bourses issu de la réforme de 2013 qui fonctionne sur un barème strict calculant des quotités de bourses partielles ou totales avec un quotient familial en fonction des revenus familiaux, des frais de scolarité de l'établissement, de la classe fréquentée et de l'âge de l'enfant, avec des seuils d'exclusion pour le patrimoine immobilier et mobilier.

Problèmes des bourses et des boursiers en Allemagne

Saliha Ouammar a signalé un recul notable du nombre de boursiers en Allemagne, notamment à Francfort où il y a eu une baisse de 20% des boursiers, et a souligné que de nombreuses familles quittent la circonscription pour des raisons professionnelles ou quittent les établissements en raison des coûts élevés des écolages.



Les participants ont discuté des défis liés à la communication des informations sur les bourses, et suggèrent d'impliquer les associations locales comme les groupes FLAM pour atteindre un public plus large, et surtout celui qui n'est pas enregistré dans les consulats.

Il est précisé que les postes consulaires communiquent systématiquement avec les établissements scolaires qui sont les mieux placés pour connaître les familles, que l'information circule déjà grâce à eux. Etienne Abobi a indiqué que les postes peuvent faire figurer ces informations dans les newsletters envoyées aux FdE enregistrés.

Chantal Picharles a expliqué que les enveloppes budgétaires des bourses sont limitées mais qu'elles font l'objet d'un dialogue entre administration centrale et les postes consulaires permettant d'ajuster les moyens aux besoins.

Toute modification des critères doit être approuvée au niveau national, cette logique d'enveloppe peut créer un climat de contrainte dans certains postes consulaires. Henri Zeller indique que des établissements (conventionnés) peuvent accorder des aides sous forme de bourses (Hambourg). Cela n'est pas possible pour les établissements directement gérés par l'Aefe (EGD).

Défis AESH dans les établissements français à l'étranger

Les participants ont discuté des défis rencontrés par les familles

francophones avec des enfants à besoins particuliers et/ou en situation de handicap dans les établissements scolaires français en Allemagne. Élodie Balland a expliqué que trouver des praticiens francophones compétents est extrêmement difficile, avec des listes d'attente longues et des coûts élevés, ce qui oblige les familles à payer pour des AESH sans compensation satisfaisante. Les aides AESH se font désormais sans conditions de ressources. Il est dit que les régions frontalières peuvent bénéficier de facilités pour recourir à des professionnels en France.

Plusieurs participants critiquent le manque d'information publique sur ces sujets, alors que des sites internet existent

Chantal a indiqué qu'en juin il a été annoncé aux postes consulaires qu'un taux de handicap de 50% minimum serait requis pour la prise en charge AESH pour l'année écoulée, ce qui a provoqué l'indignation. Un moratoire et un traitement équitable pour toutes les familles ont été demandés. Un ajustement sur les pratiques en France où les AESH sont accordées quel que soit le taux de handicap serait logique.

L'obligation de refaire un dossier pour le passage de la maternelle au primaire puis du primaire au collège est une contrainte inutile. D'autre part, le remboursement (éventuel) des AESH en fin d'année scolaire implique une charge financière importante pour les familles concernées. La formation des personnels est aussi abordée : certes ce volet est prévu dans leur formation générale, mais il est aussi possible de suivre une formation supplémentaire universitaire,



une seule personne l'a fait en Allemagne. L'établissement de Munich est le centre régional de formation continue des personnels de la zone Allemagne Europe centrale.

En Allemagne, seules deux familles recevraient une aide au titre des AESH.

Autres sujets évoqués : rôle des APE et des fédérations de parents d'élèves, l'absence de filières pro, classes adaptées (classes ULIS/ Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), suivi thérapeutique des élèves à besoins particuliers, quels budgets ?...

Conclusion

Les points principaux de la discussion :

D'une part, les questions liées aux bourses : améliorer l'information des familles et améliorer l'accès aux dispositifs et leur compréhension, voire faire évoluer le dispositif des bourses

D'autre part, l'accompagnement des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap, sur lequel un très gros travail d'explication et d'information ainsi qu'une sécurisation des dispositifs est nécessaire. Il a été constaté notamment qu'il est difficile voire très difficile pour les familles concernées de trouver des praticiens francophones compétents et d'avoir accès aux mesures AESH.

Globalement :

- Analyser les raisons de la baisse du nombre d'élèves français et de boursiers dans les établissements français en Allemagne.
- Établir un meilleur contact avec les familles françaises pour connaître les raisons de leur départ.
- Demander aux associations FLAM d'être des relais d'information pour toucher les familles franco-allemandes qui ne sont pas forcément inscrites aux registres consulaires.

Il est indiqué que le ministre-délégué a annoncé envisager des évolutions (réglementaires ou législatives ?). Des discussions ont lieu avec les parlementaires des Français de l'étranger.

Audrey Leclerc a suggéré d'explorer un système de tiers-payant pour les AESH afin de faciliter l'accès aux familles modestes.

Saliha Ouammar a souligné l'importance de la circulation de l'information au sein de la communauté française en Allemagne et a appelé à renforcer également l'enseignement du français langue maternelle.

Philippe Loiseau a conclu en remerciant tous les participants.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr

